

## BULLETIN CRITIQUE

René MERLE, *Visions de « l'idiome natal » à travers l'enquête impériale sur les patois (1807-1812)*, Perpinyà, Trabucaire, 2010.

*À la mémoire de Robert Avril, éditeur catalan.*

C'est un épisode bien oublié de l'histoire de la linguistique française que vient d'exhumer René Merle. Historien provençal, spécialiste des pratiques de l'occitan, et figure de l'occitanisme culturel, il nous propose de rouvrir le dossier, épais mais mal connu, de l'enquête menée entre 1807 et 1812 sur les patois parlés dans un empire napoléonien s'étirant alors de l'Elbe aux Pyrénées et du Finistère au Tibre<sup>1</sup>. Les quelque 200 pages de son ouvrage, foisonnantes de citations tirées de la correspondance du bureau de la statistique du ministère de l'Intérieur et de ses relais locaux, se concentrent sur la partie méridionale de cet immense espace, comprise entre la Charente et les vallées piémontaises. Elles éclairent un moment fondateur de la dialectologie française, et nous plongent dans l'univers mental des érudits provinciaux.

### *Naissance de la dialectologie*

Les premiers chapitres du livre mettent en scène les protagonistes de l'enquête. D'un côté le commanditaire, le ministre officiellement, mais en fait le directeur du bureau de la statistique, le savant polyglotte Charles Cocquebert de Montbret, assisté par son employé de fils Eugène, de l'autre les enquêteurs de terrain. C'est aux préfets que les Cocquebert s'adressent pour obtenir les renseignements attendus, un état des dialectes utilisés dans leur département et une traduction de la parabole de l'enfant prodigue dans chacun d'entre eux. Mais les préfets, étrangers aux pays qu'ils administrent, se reposent sur leurs sous-préfets originaires, ou sur des érudits réputés compétents.

Pour les deux maîtres d'œuvre de l'enquête, il s'agit de répertorier les parlers, et de les cartographier aussi précisément que possible, en portant une attention particu-

---

1. On se saurait mieux présenter René Merle et ses travaux que ne le fait René Merle lui-même sur son excellent site internet, <http://www.rene-merle.com>.

lière à la démarcation des dialectes d'oc et d'oïl. Lorsqu'un terme est mis à l'entreprise, en 1812, ils n'ont publié aucune synthèse des rapports qu'ils ont reçus. Une stérilité qui n'empêche pas René Merle de signaler l'enquête comme date de naissance de la dialectologie française pour ne pas, à l'instar du questionnaire diffusé par l'abbé Grégoire en 1790, être saturée de politique et de préjugés idéologiques, mais pour manifester, au contraire, aussi bien de la part de ses architectes que de ceux qu'ils sollicitent, un intérêt scientifique à l'égard des « patois ».

### *Une mosaïque lacunaire*

Les réponses que les savants méridionaux retournent au bureau de la statistique permettent de cerner les contours d'une conscience linguistique provinciale qui n'est pas sans ambiguïté. Elle se signale par la tension qui l'habite entre le sentiment d'un extrême éclatement des parlers – sentiment qu'exacerbe l'enquête en se situant dans le cadre départemental, et en poussant à identifier, en son sein, les plus fines variations linguistiques – et celui d'une inscription de ces parlers dans de plus vastes ensembles idiomatiques. Ainsi, en Provence, les enquêteurs soulignent aussi bien les différences de prononciation qui caractérisent les locuteurs des trois villages voisins de Cadenet, Lauris, et Lourmarin, au pied du Lubéron, que l'existence d'un provençal, langue commune, revendiquée du sud de la Drôme aux Bouches-du-Rhône et du Vaucluse aux Alpes-Maritimes, quand ils n'évoquent pas des solidarités plus lointaines encore, à l'échelle de la « langue d'oc ».

La carte des langues, telle que peut la tracer Charles de Cocquebert après recellement des informations qui lui parviennent des deux côtés du Rhône, montre une série de strates orientées Est-Ouest. Au sud, les résultats de l'enquête marquent nettement la présence des substrats provençal et languedocien, d'autant mieux identifiés, et valorisés, qu'ils portent avec eux l'imaginaire de vieilles langues littéraires. Au nord de ceux-ci, de la Charente à l'Allier, de la Drôme aux Hautes-Alpes, se dessine une bande étroite de parlers hybrides, dont on ne sait trop si on doit les ranger parmi les dialectes de langue d'oc ou de langue d'oïl, mais qui passionnent Cocquebert. À l'Est émerge, du Forez au Piémont, de la Franche-Comté à l'Isère, un isolat non identifié d'idiomes, qui attendra la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour être qualifié de « franco-provençal ».

### *L'érudit et sa langue*

Posant les premiers jalons d'une géographie linguistique de la France, l'enquête sur les dialectes de 1807 ouvre une porte sur le monde de l'érudition provinciale au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, et sur sa vision des « patois ». On a tellement souligné, depuis l'histoire régionaliste des années 1970, le rejet des langues minoritaires par les élites locales, que l'on ne s'étonne guère de les voir se conformer à ce modèle de « trahison des clercs ». Péjoratif leur constat de l'émiettement dialectal poussé jusqu'à la poussière de parlers villageois, péjoratives leurs observations sur la dégradation de ces idiomes au contact du français, péjorative leur idée de n'avoir à faire qu'à un mélange instable de toutes les langues qui ont eu cours en leur patrie, péjorative, enfin, leur rengaine sur l'absence d'écrits dialectaux, qui les empêche d'envoyer au ministère ces chansons ou cette prose religieuse, qui existent bel et bien, mais sont jugées indignes d'attention. Une somme de considérations négatives qui explique, et légitime, le

reflux des langues régionales qu'ils mesurent déjà dans les grandes villes, mais qui ne résume pas leur posture face à « *Pidiotisme natal* ».

Car les lettrés provinciaux cherchent aussi à défendre sa dignité, en l'apparentant à des langues reconnues, comme l'italien, dont on se réclame de la Provence jusqu'à Agen, ou en le présentant lui-même comme une langue, qui a connu son moment de gloire dans le passé, et qui possède des règles d'usage, comme le prouvent les dictionnaires publiés au siècle précédent par le savant marseillais Achard ou l'abbé languedocien Sauvage. D'autres évoquent ses capacités d'expression toujours vives, mais ce n'est jamais sans opérer un partage favorable au français, seule langue qui puisse prétendre au sérieux, quand le patois excelle à peindre le pittoresque du lieu. La pointe extrême de l'apologie des « patois » est représentée par le négociant montpelliérain Martin, qui adresse de son propre chef à Cocquebert un mémoire sur le parler de sa ville, dans lequel il met en œuvre l'essentiel de cet argumentaire, tout en regrettant que la population locale abandonne sa langue maternelle.

### *Ruse de l'histoire*

René Merle dresse, pour finir, le bilan des rares initiatives qu'aura suscitées l'enquête parmi les intelligences méridionales. Il voit dans leur absence, ou dans leur modestie, le signe de l'« *aliénation linguistique* » de ces hommes, qui ne se seraient pas intéressés à l'idiome de leur patrie sans la demande ministérielle. C'est l'un des points que son travail invite à discuter. Aliénation ? Adhésion irréfléchie à la *doxa*, incapacité à la rattacher à une situation sociale et historique donnée ? Mais les progrès du français au sein des élites urbaines des pays de langue d'oc ne sont pas toujours synonyme de mépris pour leur « patois ». Son ouvrage montre que les stéréotypes stigmatisant l'idiome local coexistent avec un discours plus amène, qui le valorise. Et s'ils sont peu nombreux ceux qui, comme Martin, regrettent son repli, le sont-ils beaucoup plus ceux qui le vouent aux gémonies ? Qui plus est nos érudits sont habités par une conscience historique aigüe, et, s'ils ne sont pas unanimes à condamner les « patois », ils semblent l'être à penser que leur époque est révolue. C'est sans doute là qu'il faut chercher le fin mot... de l'histoire que nous raconte René Merle. En mettant l'enquête de 1807 au principe de la dialectologie française, il retrouve l'intuition de Mona Ozouf, qui présentait, il y a presque trente ans dans son *École de la France*, le questionnaire contemporain de l'Académie celtique sur les mœurs et les superstitions locales comme « *Invention de l'ethnologie française* »<sup>2</sup>. Dans le panorama qu'elle y offrait du rapport des élites françaises au local à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, elle rappelait comment le fracas des songes géométriques révolutionnaires sur les réalités d'une France enracinée dans ses coutumes ancestrales avait appelé l'attention des savants sur les pratiques baroques des populations rurales<sup>3</sup>. Leur regard n'était déjà plus celui haineux de Grégoire, mais celui étonné du savant. Or la surprise n'est pas neutre, et sa bienveillance peut-être trompeuse. Ce qui frappe ces hommes c'est la différence, la sauvagerie des mœurs paysannes, qu'ils perçoivent comme survivance d'un âge

2. Monna OZOUF, « L'Invention de l'ethnographie française: le questionnaire de l'Académie celtique », dans *L'École de la France. Essais sur la révolution, l'utopie, l'enseignement*, Paris, 1984, p. 351-379.

3. Monna OZOUF, « La Révolution et la perception de l'espace national. Fédéralisme, fédéralisme, et stéréotypes régionaux », *op. cit.*, p. 27-54.

révolu, et qui les intéressent à ce titre. Et c'est le même regard de « modernes » sur un vestige du passé que portent les érudits locaux de René Merle sur les « patois », dont ils imaginent la disparition inéluctable. Croyance dans « l'histoire »...aliénation ?

Nicolas BERJOAN